



Monsieur  
Michel Gastout

Clos des Ormes 15

1970 WEZEMBEEK-OPPEM

Date  
21-01-2015

Cher client,

Veillez trouver en annexe votre relevé annuel personnel des frais et des recettes de votre compte à vue et des produits et services apparentés dont vous avez fait usage au cours de l'année 2014 écoulée.

En 2015 aussi, nous mettrons tout en oeuvre pour adapter le service et le confort de votre compte à vue à vos attentes. Votre agence bancaire AXA se tient bien sûr à votre entière disposition au cas où vous souhaiteriez de plus amples renseignements.

Sincères salutations.

AXA Bank Europe



**Aperçu annuel des intérêts et frais relatifs à votre Compte à vue n° 750-6519665-65 pour 2014.**

**Frais portés en compte au début de l'année ou dans le courant de l'année.**

|                  |            |
|------------------|------------|
| Frais de gestion | -20,00 EUR |
|------------------|------------|

**Frais portés en compte à la fin de l'année**

|                     |          |
|---------------------|----------|
| Intérêts créditeurs | 0,03 EUR |
|---------------------|----------|

Pour information: Conformément à l'article 10 de l'AR du 23-03-95, nous vous informons par la présente des frais relatifs à l'utilisation des instruments de paiement liés à votre compte. En vertu de cet AR, la banque est tenue de communiquer au client les frais dont il est redevable suite à l'utilisation ou l'achat au cours de l'année écoulée des services et produits susmentionnés.

Cet aperçu ne tient pas compte de réductions commerciales éventuelles en vigueur sur ce compte.